



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Enfance, prévention sociale et PMI Appel à l'AG du 29 mai 2018

Les syndicats CGT et FSU appellent tous les professionnels exerçant leurs fonctions en lien avec la protection de l'enfance et la prévention sociale à investir l'Assemblée Générale du 29 mai 2018, date anniversaire de la mobilisation qui nous avait amenés à porter plainte contre le gouvernement et notre institution.

Protection de l'Enfance

Après une nouvelle explosion des situations d'enfants qui ne peuvent trouver dans l'institution une protection à la hauteur de leur vulnérabilité – faute de place adaptée ou de place tout court – nous avons rencontré Madame la déléguée et fait un point de bilan un an après notre mobilisation. Si le rendez-vous était placé sous le signe du dialogue et de l'échange, pour autant nous avons mesuré le gouffre qui persiste à exister entre la situation alarmante décrite et vécue par les professionnels, la détresse des enfants et les réponses de notre administration. Les professionnels, la CGT et la FSU actent la création de 10 postes de travailleurs sociaux en renfort ainsi que quelques créations de places ; néanmoins aucune place d'accueil d'urgence n'a été créée et la stratégie selon laquelle la création de places pérennes libèrerait des places d'urgence ne fonctionne toujours pas !

Les annonces sont :

- ▶ 10 places d'urgence pour les 3-12 ans, ouvertes à compter du début juillet
- ▶ 10 places d'urgence aux Saint-Ange pour les 9-18 ans
- ▶ 30 places pérennes pour les 3-12 ans au sein de la Maison de l'Arbois, annoncées pour septembre sous réserve de finalisation des travaux
- ▶ 30 places à l'escale saint Charles pour les mineurs non accompagnés et un projet en cours avec la DIMEF pour de nouvelles possibilités d'accueil de ces enfants. En projet, l'agrément de familles d'accueil répondant aux besoins des MNA.

L'urgence est telle que nous avons demandé à être de nouveau reçus ; la déléguée s'est engagée à nous revoir dès la rentrée des vacances de Pâques.

Prévention sociale et PMI

L'explosion de la précarité des populations, l'abandon de ces dernières par les institutions pourtant à vocation sociale, telles que la CAF, la MSA... l'accueil massif des populations réfugiées issues du protocole Dublin III ou autres, soumettent les personnels à de fortes pressions et exigent l'ouverture de discussions en urgence. Déjà, nous enregistrons en 2017 une augmentation de 40 % de personnes accueillies au seul titre d'une problématique CAF. Nous savons aujourd'hui que la CAF entame une nouvelle étape de réorientation des publics vers les MDS du département (attendu : 10 000 personnes).

Devant le report massif des populations vers les MDS, et dans un contexte d'absence d'outils et de moyens supplémentaires pour accueillir ces publics, nos organisations syndicales avec les personnels ont décidé de déposer un droit d'alerte général. Tous les professionnels de l'action sociale exerçant leur mission en prévention, en PMI ou en enfance-famille tirent à nouveau la sonnette d'alarme tant leurs conditions de travail se sont fortement dégradées.

C'est pourquoi nous rappelons l'importance de nous retrouver tous en AG le mardi 29 mai 2018, afin de prendre ensemble les décisions qui s'imposent tant sur le plan de la protection de l'enfance que de la prévention sociale ou de la PMI. Nous avons des idées à vous soumettre, une partie du personnel a travaillé à des propositions d'actions. Ce sera festif, créatif, innovant et surtout efficace !

La CGT et la FSU viennent à votre rencontre sur les territoires afin d'expliquer plus en détails les projets...

Tous ensemble, solidaires et engagés, défendons nos outils de travail et un service médico-social de qualité

Assemblée Générale le mardi 29 mai 2018 de 14h à 17h

Hôtel du département en salle A 1 123 C...

(Trois heures d'information syndicale ont été déposées par nos syndicats)